Département de la Nature et des Forêts

RW/933/2026/3250/18165/9

Lot 9

Les plages de semis sont à préserver. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. Débitage du houppier sur place. Abattage suivant direction indiquée sur les bois concernés. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Les bois de plus de 100 cm de circonférence portant une seule flache surmontée d'un chiffre romain tracé à la griffe sur deux faces opposées ("bois marchands") ne font pas partie de la vente.

Nombre d'arbres total	16	--
Volume grumes	12,326	m³
Volume houppiers	9,000	m³
Volume total	21,326	m³
Cube moyen	770	dm³
Circonférence moyenne	83,750	cm
Surface de coupe	17,750	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	RONDE FANGE - cpe 6	--
Vente	Commune de HOUFFALIZE Mardi 17 novembre 2026 à 19:00 Salle du Conseil Communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Hêtre Amélioration Chauffage Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m^3)
25	4	
35	3	0,171
45	2	
55	1	0,281
95	1	0,696
135	1	1,179
175	2	4,272
195	1	2,448
215	1	3,279
Total grumes	**16**	**12,326**
Houppiers/Taillis	-	**9,000**